

et

## La France bouge

LES comparaisons entre recensements (1) montrent que les structures démographiques, économiques, sociologiques de la France se modifient rapidement depuis la dernière guerre. Le rapprochement des enquêtes sur l'emploi auxquelles l'INSEE (2) procède annuellement, confirme le sens et le rythme de ces évolutions. Depuis 1968, ces enquêtes sont effectuées selon un taux de sondage de 1/100 cette année-là et de 1/300 les années suivantes et elles portent sur un échantillon représentatif de près de 60 000 ménages. Bien qu'elles laissent en dehors de leur champ environ 1 million de personnes vivant en communauté, leur continuité, leur homogénéité et leur qualité permettent d'accorder un grand crédit aux tendances qui ressortent des résultats successifs obtenus depuis cinq ans. Certains de ces mouvements sont bien connus tels la diminution de l'emploi agricole ou l'accroissement des cadres et du tertiaire, mais il est utile d'en suivre l'évolution. D'autres sont moins évidents et il importe de les mesurer : travail féminin, effectifs industriels, âge de prise de la retraite, travail marginal. Il est donc intéressant de rapprocher les résultats de ces enquêtes de l'INSEE, durant un lustre.

Comment ont évolué les taux d'activité par âge (rapports des actifs à la population totale de même âge) ? Il convient de distinguer les données par sexe.

Commençons par les femmes : le tableau I montre que, du fait de l'allongement des études, leur taux d'activité a sensiblement diminué entre 15 et

24 ans ; la prise de retraite plus précoce est également sensible dans les taux d'activité de la tranche 55-64 ans. En revanche, dans celle de 25 à 54 ans, le taux augmente. La composition de ces mouvements contraires conduit à une quasi-stabilité du taux d'activité féminine autour de 39 % pour la population de 15 ans et plus alors que celui du groupe 15-64 ans augmente de plus d'un point.

Tableau I  
Taux d'activité féminine en %

	1968	1969	1970	1971	1972
15-24 ans .....	48,1	47,1	46,2	44,7	44,3
25-54 ans .....	47,6	48,7	49,3	50,1	51,7
55-64 ans .....	40,6	40,4	39,6	38,1	37,1
15-64 ans .....	46,3	46,6	46,8	46,8	47,5
15 ans et plus .....	38,7	39,0	38,9	38,6	39,1

Le tableau II est l'analogie du tableau I pour le sexe masculin.

Tableau II  
Taux d'activité masculine en %

	1968	1969	1970	1971	1972
15-24 ans .....	54,7	52,9	52,5	51,7	48,9
25-54 ans .....	97,0	96,9	96,9	96,9	97,1
55-64 ans .....	75,4	76,0	74,0	73,1	69,5
15-64 ans .....	82,3	81,5	81,4	81,4	81,2
15 ans et plus .....	73,8	73,0	72,1	71,8	71,3

Le taux d'activité des hommes de 15 à 24 ans diminue plus vite que celui des femmes du même âge (5,8 points en quatre ans contre 3,8 points pour les femmes) ; le taux d'activité des hommes de 55 à 64 ans diminue également plus rapide-

(1) Ainsi celles faites dans *Population et Sociétés* N° 21 de 1970, entre les données de 1954 et de 1968.

(2) Les enquêtes sur l'emploi ont été publiées dans les collections de l'INSEE, série D, numéros : 7, 12 et 18.

ment : 5,9 points contre 3,5 points, mais il est environ le double du taux féminin ; celui des 25-54 ans plafonne à 97 % (valeur qui, compte tenu des infirmes et handicapés, correspond au maximum possible). Le taux global d'activité des hommes diminue de 2,5 points et celui du groupe 15-64 ans d'un point seulement ce qui signifie que la diminution de l'activité masculine au-delà de 65 ans est rapide.

L'évolution de la proportion des actifs par grandes catégories socio-professionnelles fournie par le tableau III est intéressante ; faute de place, on ne donne que les pourcentages ; mais les chiffres totaux du tableau IV permettent de recalculer les effectifs correspondants.

**Tableau III**  
Proportion par catégories socio-professionnelles des emplois (sexes réunis) y compris les actifs à la recherche d'un emploi

	1968	1969	1970	1971	1972
Exploitants agricoles ...	11,4	10,7	9,8	9,5	9,2
Salariés agricoles .....	2,7	2,4	2,0	1,9	1,8
Patrons de l'industrie ...	10,6	10,8	10,6	10,0	9,8
Professions libérales et cadres supérieurs .....	5,0	5,2	5,6	5,9	6,2
Cadres moyens .....	10,3	11,0	11,6	11,9	12,0
Employés .....	15,1	14,7	15,4	15,7	15,9
Ouvriers .....	36,8	36,9	37,1	37,4	37,4
Services .....	6,3	6,4	6,0	5,9	6,0
Artistes, armée, clergé ..	1,8	1,9	1,9	1,8	1,7
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau III confirme la régulière et rapide diminution de la proportion d'agriculteurs dans la population active qui tombe à 11 % en 1972 ; la baisse de pourcentage des patrons de l'industrie et du commerce est plus faible, mais elle va dans le sens du mouvement constaté entre 1954 et 1968. L'augmentation des cadres (supérieurs et moyens) est continue et traduit l'élévation de qualification des agents économiques. Malgré la priorité donnée à l'industrialisation, la proportion des ouvriers augmente très peu, celle des employés à peine plus.

**Tableau IV**  
Nombre d'actifs y compris ceux à la recherche d'un emploi (en milliers) Source : INSEE

1968	20 311	1971	20 681
1969	20 482	1972	20 751
1970	20 637		

Les modifications de la structure socio-professionnelle entraînent la réduction de la proportion des employeurs et travailleurs indépendants au profit de celle des salariés, désormais quatre actifs sur cinq sont des salariés ; d'ailleurs la France était, parmi les grands pays industriels, celui où cette proportion était la plus faible.

**Tableau V**  
Nombre de salariés ayant un emploi et proportion dans la population active (en milliers) Source : INSEE

	Nombre	%
1968	15 273	76,3
1969	15 475	76,7
1970	15 868	77,9
1971	15 933	78,4
1972	16 137	79,2

Comment l'emploi par grandes branches de l'économie évolue-t-il ? Nous avons vu que la part des effectifs agricoles se réduit sensiblement. La part de l'industrie ne croît que fort peu comme on le voit dans le tableau VI établi d'après la population active ayant un emploi. La branche bâtiment et travaux publics se restreint quelque peu, tandis que le secteur tertiaire augmente rapidement.

**Tableau VI**  
Répartition de l'emploi par branches d'activité selon la population active ayant un emploi

	1968	1969	1970	1971	1972
Agriculture .....	14,1	13,1	11,8	11,4	11,0
Industrie .....	29,9	29,9	30,5	30,5	30,5
Bâtiment, travaux publics ..	9,1	9,2	9,2	9,1	8,7
Tertiaire .....	46,9	47,8	48,5	49,0	49,8
dont transports .....	3,9	3,8	3,8	4,0	4,0
dont services .....	14,6	15,0	15,7	16,1	16,3
dont commerce .....	12,0	11,9	12,1	11,9	12,2
dont institutions financières et administratives .....	13,7	14,3	14,7	14,9	15,2
dont services domestiques ..	2,7	2,8	2,2	2,1	2,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les deux traits dominants sont donc bien la diminution des effectifs agricoles, l'accroissement en nombre et en pourcentage du tertiaire, dans ce dernier, ce sont les services et les institutions financières qui croissent le plus ; la part des transports, du commerce varient peu. En termes économiques, il faut constater que le gonflement du secteur administratif et bancaire ne provoque pas un effet multiplicateur comme le ferait un développement identique du secteur industriel.

Le tableau VII donne l'évolution, depuis 1968, de la population active et permet de calculer les effectifs du tableau VI.

**Tableau VII**  
Effectifs des actifs ayant un emploi (en milliers) Source : INSEE

1968	20 024	1971	20 328
1969	20 180	1972	20 379
1970	20 374		

Les enquêtes annuelles sur l'emploi de l'INSEE apportent une quantité considérable d'informations diverses : ainsi, la population disponible à la

recherche d'un emploi, de 350 000 en 1968, diminuait jusqu'à 330 000 en 1970 et remontait à 450 000 en 1972 ; ainsi également, la population active marginale à la recherche d'un emploi qui atteignait 306 000 en 1968, augmentait régulièrement jusqu'à 343 000 en 1972 (personnes ayant déclaré une activité au cours de la semaine précédant l'enquête sans être pleinement actives). Ces enquêtes apportent aussi des données sur la population active étrangère ; celles-ci sont cependant moins sûres en raison de sous-déclarations systématiques. Les comparaisons à travers le temps présentent plus d'intérêt que les chiffres absolus (tableau VIII).

**Tableau VIII**  
**Actifs étrangers ayant un emploi**  
(en milliers) Source : INSEE

1968	1 036	1971	1 123
1969	1 044	1972	1 156
1970	1 111		

En 1972, un peu plus de 40 % de ces actifs étrangers travaillaient dans l'industrie, 25 % dans le bâtiment et les travaux publics, 30 % dans le tertiaire et près de 5 % dans l'agriculture (1). Dans certaines branches, les travailleurs étrangers représentent une part élevée de la main-d'œuvre totale (16,2 % dans le bâtiment en 1972).

L'évolution des structures économiques et professionnelles ressortait bien de la comparaison des recensements de 1954 et 1968 ; même si les données des enquêtes sur l'emploi ne se raccordent pas exactement à celles des recensements, les variations depuis quatre ans montrent que les évolutions se poursuivent : réduction de la proportion des agriculteurs, des patrons de l'industrie et du commerce, du pourcentage des actifs et du taux d'activité masculine, accroissement de la proportion des cadres supérieurs et moyens, des salariés

(1) A titre de comparaison, signalons qu'en mars 1971, deux millions d'étrangers travaillaient en République fédérale d'Allemagne.

## ECONOMIE ET POPULATION

### Les travailleurs étrangers en Allemagne

La population active étrangère en République fédérale d'Allemagne croît constamment depuis 1960, sauf au cours de l'année de récession 1967 ; elle représente, en juin 1971, plus de 8 % de la population active, alors que la population étrangère totale, 3 438 millions, ne représentait que 5,6 % de la population totale.

### Actifs étrangers employés (en milliers)

1960	279	1968	1 090
1965	1 217	1969	1 501
1966	1 313	1970	1 949
1967	991	1971	2 170

Par nationalité, les effectifs de travailleurs les plus nombreux, étaient, en 1970, les Yougoslaves, 423 000, suivis des Italiens, 382 000, des Turcs, 354 000 (qui ont dépassé les Italiens en 1972), des Grecs, 242 000 et des Espagnols, 172 000. La composition ethnique est donc assez différente

et des femmes actives dans la population active totale.

Mais les rythmes d'accroissement ou de diminution annuels des effectifs des diverses catégories socio-professionnelles varient entre les deux périodes. On le constate dans le tableau IX calculé en partant des effectifs des recensements de 1954 et 1968 d'une part, des enquêtes sur l'emploi de 1968 et 1972 de l'autre.

**Tableau IX**  
**Variations annuelles moyennes des actifs**  
**par catégories socio-professionnelles (y compris**  
**ceux à la recherche d'un emploi) en %**

	1954-1968	1968-1972
Exploitants et salariés agricoles .....	- 3,7	- 4,4
Patrons de l'industrie et du commerce .....	- 1,1	- 1,0
Professions libérales et cadres supérieurs .....	+ 4,1	+ 4,7
Cadres moyens .....	+ 4,0	+ 3,5
Employés .....	+ 2,7	+ 1,5
Ouvriers .....	+ 1,2	+ 0,8
Services .....	+ 1,2	- 0,6
Salariés .....	+ 1,7	+ 1,1
Population active totale ..	+ 0,46	+ 0,43

Ainsi, le rythme de diminution de la population agricole s'accélérerait encore ; autre surprise, malgré l'entrée en activité de classes plus nombreuses, le taux annuel d'augmentation de la population active ne s'élève pas, il aurait plutôt tendance à baisser, la raison en est que les entrées plus tardives au travail et les retraites plus précoces font plus que compenser l'accroissement des nouvelles générations qui entrent en activité ; enfin, l'élévation de la qualification professionnelle ressort de ces statistiques, les cadres moyens et supérieurs continuent de croître bien plus rapidement que les autres catégories sociales. En dix-huit ans, le nombre des agriculteurs a diminué de 55 %, celui des cadres moyens et supérieurs a plus que doublé, celui des ouvriers et employés a augmenté de quelque 30 % ; la France bouge indiscutablement.

P. LONGONE

de celle des travailleurs étrangers en France. Sur ces 2 170 000 actifs, on trouve 29 % de femmes, proportion à peu près constante depuis 1967, en 1970, la proportion correspondante pour les étrangères actives en France était de 20 %. C'est parmi les 36 000 travailleurs français que le pourcentage féminin est le plus élevé (42 %) et parmi les Turcs qu'il est le plus bas (22 %). La moitié de ces Français travaillant en Allemagne sont des frontaliers.

Les travailleurs étrangers ont restitué au marché du travail allemand l'élasticité qu'il avait per-

due après l'édification du mur entre les deux Allemagnes.

Ils déploient leur activité dans les tâches les moins appréciées par les nationaux (comme en France) : 750 000 travaillaient en 1970 dans les industries métallurgiques et la sidérurgie, 325 000 dans le bâtiment et les travaux publics, (secteur qui présente, comme en France, le taux le plus élevé de main-d'œuvre étrangère, 17,5 %), 472 000 dans les industries de transformation et 64 000 dans les mines et les carrières.

Si la France a une longue tradition d'immigration, le phénomène est nouveau en Allemagne. Il ne s'explique que par la rencontre d'une croissance économique élevée et d'une stagnation de la population active allemande due aux structures démographiques défavorables.

P. L.

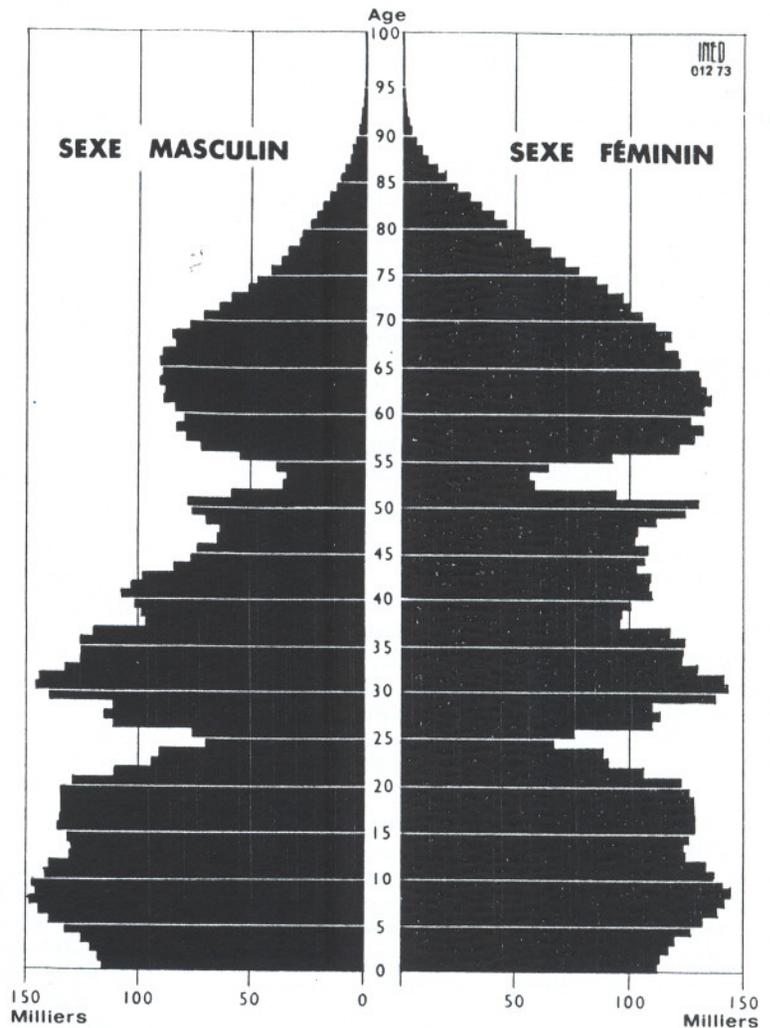
## DÉMOGRAPHIE

### Une curieuse pyramide (1)

C'est la pyramide d'âge de la République démocratique d'Allemagne d'après le recensement de 1971. L'indentation considérable entre 50 et 57 ans correspond au manque à naître consécutif à la guerre de 1914-1918 et aux pertes de la seconde guerre mondiale. L'indentation entre 21 et 30 ans correspond au manque à naître de la période 1940-1945. En outre, les migrations très importantes de l'Allemagne de l'Est vers l'Allemagne de l'Ouest, jusqu'en 1959, d'adultes jeunes et de leurs enfants ont réduit anormalement les effectifs des générations qui ont moins de 50 ans et plus de 13 ans. Le rétrécissement à la base de la pyramide témoigne de la diminution de la natalité depuis 1964, conséquence, pour une bonne part, de la diminution des générations de 22 à 30 ans. Enfin, au-delà de 70 ans, du côté masculin, les pertes de la guerre 1914-1918 aggravent les effets de la surmortalité masculine.

On notera que le nombre des femmes de 65 à 69 ans est supé-

(1) Extrait de *Statistische Praxis* No 11, 1972.



rieur à celui des filles de 0 à 4 ans.

On ne saurait s'étonner, qu'en 1971, les femmes représentent 53,9 % de la population totale (51,1 % en France), ni que cette population comporte la plus forte proportion au monde de personnes âgées de 65 ans et plus (16,4 %). Depuis le recensement de 1964, le nombre de celles-ci a augmenté de 5,9 % alors que celui des adolescents et enfants de moins de 15 ans a diminué de 2 %. D'ailleurs, la population totale n'a crû que de 65 000, soit à un taux annuel inférieur à 5 pour mille.

Cette pyramide est très caractéristique d'une structure d'âge profondément perturbée par des événements extérieurs aux facteurs démographiques proprement dits.

Vient de paraître

*La luxation congénitale de la hanche*

Jean Sutter

avec la collaboration de J.-M. Goux, G. Desse, P.-R. Giot, F. Reynès

Collection

« Travaux et Documents »

INED et PUF

242 pages, prix : 60 F + TVA

Conséquence d'une mutation génétique détériorante, la luxation congénitale de la hanche est étudiée grâce à une enquête exhaustive sur la population scolaire du Finistère. Fréquence, distribution géographique, déterminisme génétique de la luxation de la hanche, anomalies liées, bilans de santé et coûts sociaux sont traités dans l'ouvrage.